

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19679 - 76ÈME ANNÉE

## La langue créole réunionnaise témoignage vivant de la résistance à l'assimilation culturelle et politique

**La langue créole réunionnaise est une création propre à la classe la plus exploitée du pays, qui devient la langue maternelle des Réunionnais, quelle que soit leur origine sociale. Son vocabulaire traduit l'origine plurielle du peuplement de notre île, et rappelle que nous sommes les héritiers d'immigrés venus de Madagascar, de France, d'Afrique australe, d'Inde et de Chine. Le créole va donc à l'encontre d'une politique d'assimilation qui voudrait limiter l'horizon des Réunionnais à un lointain pays européen**

Depuis 1983, la Journée internationale de la langue et de la culture créole met à l'honneur la langue maternelle des Réunionnais. Le créole réunionnais a permis à des immigrés venus de Madagascar, de France, d'Afrique australe, d'Inde et de Chine de parler une langue propre à leur pays d'adoption.

Située à 200 kilomètres de Maurice et à moins de 1000 kilomètres de Madagascar, La Réunion est devenue un département français en 1946. Il s'agissait de mettre fin au plus tôt à la misère provoquée par le système colonial qui avait fait de La Réunion un des pays les plus pauvres du monde, avec un taux de mortalité infantile record. Mais Paris a refusé d'appliquer la loi, encouragé par la classe dominante de La Réunion. Les communistes étaient alors en tête de la bataille pour l'application pleine et entière de la loi abolissant le statut colonial, qui prévoyait l'égalité avec la France depuis le 1er janvier 1947. Le pouvoir répondit par l'abolition de fait du suffrage universel à La

Réunion, remplacé par la désignation des élus par le pouvoir et ses complices locaux. Devant l'incapacité de la France à respecter la loi d'égalité que ses députés avaient voté à l'unanimité en 1946, les communistes ont alors proposé que les Réunionnais prennent leur responsabilité en se libérant du joug colonial, et ont créé un outil pour ce but : le Parti communiste réunionnais.

En réponse, le pouvoir parisien accentua la répression en organisant l'expulsion des élus communistes des institutions, l'exil de fonctionnaires aux idées progressistes, l'emprisonnement et les violences pour des motifs politiques, et en propulsant Michel Debré député de La Réunion en 1963, en charge d'impulser une politique d'intégration à la France. Ce ministre partisan de l'Algérie française avait alors été incapable de se faire réélire dans sa circonscription en France.

Cette politique visait à réécrire l'histoire de La Réunion, faisant croire que ces premiers habitants étaient uniquement des Français ! Il fallait alors détruire tout ce qui pouvait montrer les mensonges de l'idéologie coloniale, le créole en faisait partie.

Ce pouvoir avait bien compris que pour asseoir sa domination, il était essentiel que les Réunionnais aient des difficultés à exprimer leurs revendications. C'est ainsi que le créole, facteur d'unification réunionnaise, fut combattu avec une grande violence, alors que le français, compris par une minorité,

était imposé partout. Hyppolite Foucques, alors vice-recteur de La Réunion, déclara qu'il fallait « fu-siller le créole ». Tout comme le maloya et la célébration du 20 décembre, le créole était vu comme un obstacle au système mis en place par Paris à La Réunion.

Le français parlé à La Réunion reste encore imprégné de cette bataille idéologique. C'est ainsi qu'à La Réunion, dans la langue française, la France n'est pas désignée par son nom mais par le mot « Métropole ». En effet, il ne viendrait à l'idée à personne vivant en France d'appeler son pays « Métropole » et de se qualifier de « Métropolitain » plutôt que de « Français ». Or, l'usage d'un tel terme renvoie au rapport colonial, avec une Métropole qui domine des Colonies, ce qui ne place pas les habitants des deux pays concernés sur le même pied d'égalité.

Ceci traduit une victoire idéologique des partisans de l'intégration de La Réunion à la France.

### Le créole rappelle d'où nous venons

Par contre, en créole, la France est la France. Ceci est rappelé par des expressions telles que « Goyave de France ». Si le colonisateur pouvait influencer sur la forme de la langue française parlée à La Réunion, c'était beaucoup plus difficile pour le créole.

Le créole porte donc en lui-même cet esprit de résistance à l'assimila-

tion. Son vocabulaire rappelle les origines plurielles du peuplement de La Réunion. Sa diffusion s'est faite en dehors des canaux officiels. Le créole était la langue des exploités, qui ont réussi à trouver un moyen de faire communiquer des immigrés originaires de plusieurs continents. Cette langue a ensuite été adoptée par la classe qui dominait La Réunion avant l'abolition du statut colonial. Et elle a su résister

au monopole du français en tant que langue d'enseignement et d'acquisition de la connaissance dans le système éducatif.

Le créole a réussi à survivre à toutes ces épreuves. Il est entré dans le système éducatif en étant considéré comme une langue étrangère et pas une langue d'enseignement, ce qui donne une idée de la progression qu'il reste à accomplir. Il s'exprime dans l'espace public

mais est encore loin d'avoir la place qu'il occupe chez nos voisins créolophones à Maurice ou aux Seychelles, où les interventions des responsables politiques se font généralement en créole dans les médias. Le créole est également la langue la plus parlée par les jeunes à La Réunion, ce qui est très encourageant pour l'avenir.

**M.M.**

## Toujours plus de 180.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi

Au troisième trimestre 2020, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 135 670. Ce nombre baisse de 3,1 % sur le trimestre (soit -4 350 personnes) et de 0,7 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 11,0 % ce trimestre (+8,8 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 164 620 au troisième trimestre 2020. Ce nombre augmente de 0,3 % sur le trimestre (soit +450 personnes) et diminue de 0,7 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 0,5 % ce trimestre (+4,4 % sur un an).

### 135 670 travailleurs totalement privés d'emploi en moyenne

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 3,8 % pour les hommes (-1,6 % sur un an) et de 2,4 % pour les femmes (+0,1 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 1,6 % pour les moins de 25 ans (+2,4 % sur un an), de 4,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-2,6 % sur un an) et de 1,1 %

pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,7 % sur un an).

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est stable pour les hommes (-1,5 % sur un an) et progresse de 0,5 % pour les femmes (stable sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 2,1 % pour les moins de 25 ans (+2,1 % sur un an), recule de 0,6 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-2,6 % sur un an) et progresse de 1,2 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,9 % sur un an).

### 98 380 travailleurs inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 0,6 % (-1,0 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 0,2 % (-0,3 % sur un an).

L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A, B, C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté. D'autres indicateurs, tel que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la

récurrence sur les listes de Pôle emploi dans ces catégories.

### Défaut d'actualisation première raison de sortie des statistiques officielles du chômage

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au troisième trimestre 2020 augmente de 21,1 % par rapport au trimestre précédent (2,8 % sur un an).

Au troisième trimestre 2020, les entrées pour fin de contrat (-15,5 %), fin de mission d'intérim (-42,1 %) et licenciement économique (-21,4 %) sont en baisse. Les entrées pour démission (+14,8 %), rupture conventionnelle (+35,4 %), autre licenciement (+17,9 %), première entrée sur le marché « travail » (+33,0 %), retour d'inactivité (+49,3 %), réinscription rapide (+52,1 %), autres motifs (+26,6 %) et motif indéterminé (+21,9 %) sont toutes en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C au troisième trimestre 2020 augmente de 47,6 % par rapport au trimestre précédent (-5,6 % sur un an).

Au troisième trimestre 2020, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+77,0 %), entrée en stage ou en formation (+129,7 %), arrêt de recherche (+22,7 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+17,5 %), radiation administrative (+1266,7 %) et autres cas (+87,8 %) sont toutes en hausse.

## Edito

### À quoi sert la politique ?

On aurait tendance à croire, au vu de ce que l'on entend par la définition contemporaine de cette même politique, qu'elle ne sert qu'aux guerres intestines et aux effets d'annonces pour gratter un mandat ou un autre et qui ne serviront à rien au final, si ce n'est à s'accaparer une place ou une autre dans le grand cirque qu'est le monde politicien.

Pourtant la politique ne doit pas se résumer à cela. Elle existe pour apporter une certaine vision de la société, et donc une volonté ou non de changer les institutions, voire la société en elle-même.

Cela sous-entend donc un combat permanent pour imposer sa vision de la société, afin de faire en sorte qu'elle profite au plus grand nombre ou au contraire à un petit groupe de privilégiés. Elle est donc fondamentalement idéologique.

A ce jeu-là, les libéraux, comme les fascistes, qui rappelons-le ne représentent que les deux faces d'une même pièce capitaliste – et qui ont tendance à faire un mélange douteux dans la période sombre que nous connaissons actuellement – parviennent à tirer leur épingle du jeu, en faisant croire en la désidéologisation de la politique.

Or, en détruisant les services publics, les droits communs, en attisant la haine de l'autre et en ne servant que la bourgeoisie, ils mènent de fait une politique – destructrice, certes – très idéologique.

Les progressistes, et en particulier les communistes se doivent donc également de mener une politique idéologiquement très marquée. Nous devons en l'occurrence nous battre par l'ensemble de nos actes politiques contre les oppressions de toutes sortes, qu'elles soient de classe, de genre, d'orientation sexuelle, d'origine, de religion ou encore liées à un passif colonial.

Il s'agit donc, concrètement, de se battre pour un avenir meilleur, pour un monde plus juste et plus solidaire.

Ce combat ne se limitant pas au fait d'être au pouvoir, il doit se mener au quotidien afin de faire infuser ses idées au sein des masses pour gagner la bataille idéologique, montrer son utilité concrète et donc de fondamentalement améliorer le quotidien et l'avenir de l'ensemble de la société.

Voilà donc à quoi sert la politique : à changer le monde. Il ne nous reste qu'à nous saisir de l'enjeu qu'est celui de pouvoir améliorer l'avenir de l'ensemble de la population, de pouvoir réellement révolutionner l'existence de tout un chacun et, une fois conscients de cela, de se mettre au travail tout.e.s ensemble selon nos moyens afin d'agir par les actes pour le bien commun.

*Mathieu Raffini*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

